



# Champ de l'évaluation commune de Français 8P

## Cadre

<b>Type :</b>	Évaluation commune en deux parties de 80 minutes
<b>Dates :</b>	Lundi 27 mai 2024 : compréhension de l'écrit, fonctionnement de la langue (Partie 1) Mardi 28 mai 2024 : production de l'écrit, fonctionnement de la langue (Partie 2)
<b>Matériel :</b>	<i>Aide-mémoire Texte et langue, Tableaux de conjugaison</i> (pour la Partie 2)
<b>Genre textuel :</b>	Texte qui raconte (pour la Partie 2)
<b>Pondération :</b>	20% de la moyenne du deuxième semestre

## Axes

En lien avec le Plan d'études romand, cette évaluation commune pour la note unique de Français porte sur la :

- compréhension de l'écrit/fonctionnement de la langue
- production de l'écrit/fonctionnement de la langue

## Attentes

En matière de **compréhension de l'écrit**, il est attendu de l'élève qu'il soit capable :

- d'identifier le genre, la situation de communication, le but et le sujet du texte ;
- d'identifier l'organisation générale du texte ;
- de restituer l'information contenue dans un texte ;
- de mettre en relation les informations explicites et implicites du texte ;
- de prendre en compte les indices lexicaux, syntaxiques, orthographiques ;
- de restituer l'ordre chronologique des événements ;
- de comprendre le sens d'un mot, d'une phrase, d'une expression ;
- de comprendre une reprise nominale et pronominale ;
- d'interpréter les temps des verbes ;
- de répondre à des questions de compréhension globale, locale et inférentielle ;
- de comprendre une reformulation ;
- de reconnaître des mots, des GN de sens proche ;
- de produire des mots d'une même famille ;
- de respecter l'accord entre le prédicat et le sujet ;
- d'accorder un GN, un adj ;
- de compléter un GN ;
- d'indiquer qui est désigné par un pronom ;
- de connaître l'infinitif de verbes conjugués ;
- de conjuguer les verbes étudiés aux temps de 8P ;
- d'identifier des valeurs sémantiques ;
- de connaître des fonctions et des classes grammaticales ;
- d'identifier les types et formes de phrase ;
- de copier sans faute ;
- d'orthographier les mots-outils ;
- de comprendre les relations entre les mots.

En matière de **production de l'écrit**, il est attendu de l'élève qu'il soit capable :

- d'écrire un texte qui raconte en respectant les consignes données en utilisant la Grille de contrôle et d'évaluation ;
- d'adapter sa production en fonction de la situation de communication ;
- de respecter la construction d'un texte qui raconte : reprendre la situation, les lieux et les personnages, la chronologie des événements ;
- de produire des contenus propres au genre ;
- d'organiser le texte produit en insérant les éléments demandés ;
- d'employer des indices lexicaux, syntaxiques, orthographiques ;
- d'utiliser des organisateurs pour introduire des éléments du schéma narratif ;
- d'utiliser des reprises nominales et pronominales ;
- d'écrire des passages dialogués en respectant la ponctuation relative au dialogue (tirets ou guillemets, verbes de paroles) ;
- de construire des phrases correctes sur le plan de la syntaxe, de l'orthographe et de la ponctuation ;
- de soigner l'écriture et la présentation de son texte, écrit à l'encre et en écriture cursive ;
- d'utiliser les temps des verbes de manière adéquate (utiliser les oppositions) ;
- d'accorder correctement les GN et les GV ;
- d'utiliser ses moyens de référence.